

PROCES VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE – 26 Avril 2007

Le conseil communautaire dûment convoqué, se réunira le :

Jeudi 26 avril 2007

A 18 heures

Salle du conseil – Mairie de Bléré

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès verbal de la réunion du 27 mars 2007**
- **Décisions du Président**
- **POS de Francueil – Révision en PLU**
- **Aire d'Accueil des Gens du Voyage –**
 - o **Tarifs en cas de dégradation**
 - o **Avenants au Marché de Travaux**
 - o **Avenant à la Délégation de gestion des aires d'accueil**
 - **Index de réévaluation**
 - **Durée 12 mois a compter de l'ouverture de la 1^{ère} aire**
- **Rapport d'Activités du SIBVC**
- **Piscine communautaire**
 - o **Demande de subvention à la Région via le Pays pour la deuxième tranche des travaux de la piscine**
 - o **Piscine communautaire**
 - o **Loyer du bar**
- **Commission du Patrimoine –**
 - o **Totems identitaires**
 - o **Bureaux Communautaires**
- **Commission des Affaires Economiques**
 - o **Compte rendu réunion avec la SAFER**
 - o **Compte rendu de la commission sur les ateliers relais**
- **Questions Diverses**

A Bléré, le 21 Mars 2007

Le Président,

Georges FORTIER

SEANCE du 26 Avril 2007

Etaient présents :

Athée sur Cher : M. Philippe VASLIN - Mme Marie-Ange PANNETIER

Absentes excusées : Mme Marie-Claire ROBERT, pouvoir à M. Robert PAPINEAU -

Bléré : M. Jacques CHAMORET - Mme Yamina LE BRIZ

Absents excusés : M. Jean-Noël ROBINEAU - Dr Georges FORTIER - M. Marcel BISSON, pouvoir à Mme Yamina LE BRIZ

Chenonceaux : M. Michel LE GOFF

Absents excusés : M. Daniel CHAMPION, pouvoir à M. Michel LE GOFF

Chisseaux : M. Franck AUGIAS -

Absent excusé : M. Robert GIRAULT

Cigogné : Mme Françoise GUILLARD - M. Gérard JACQUES

Civray de Touraine : M. Jean-Paul COUTON

Absent excusé : M. Alain BERNARD, pouvoir à M. Francis GELY

Courçay : M. Jean-François BISTER

Absent excusé : M. Jean-Marc CHAMPION, pouvoir à M. Jean-François BISTER

Dierre : Mme Geneviève HOUSSAIT - M. Roland RAIMBAULT

Epeigné les Bois : M. Jacky MARCHAU - M. Claude LESUR

Francueil : M. Pierre ULLIAC

Absente excusée : Mme Véronique LEMEUNIER

La Croix en Touraine : M. André CAILLE

Absents excusés : Mme Jocelyne COCHIN - M. Denis CHANTREL

Luzillé : MM Jacky GAUVIN - M. Michel SACHE

Saint Martin le Beau : - MM. Didier AVENET -

Absents excusés : M. Alain KERBRIAND-POSTIC, pouvoir à M. Didier AVENET - M. Alain SCHNEL

Sublaines : M. Joseph LOISELEUR

Absent excusé : M. Christian FOUASSIER, pouvoir à M. Michel SACHE

Etait également présent : Eddy JORANDON

Monsieur le Président étant excusé, le conseil est présidé par M. Michel SACHE, 1er Vice Président.

M. Gérard JACQUES est désigné secrétaire de séance

Approbation du Procès Verbal du 27 Mars 2007 –

Sans aucune remarque, le Conseil communautaire adopte le compte rendu de la dernière assemblée à l'unanimité.

Décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation de signature :

Monsieur SACHE donne lecture des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation de signature. Celles-ci n'entraînent aucune remarque.

- **2007-001** : Convention annuelle avec Aqua Life Saving pour la saison estivale de la piscine communautaire (la surveillance, la sécurité, la sauvegarde aquatique et l'animation, dans le cadre de la saison estivale)
 - o Montant annuel de la prestation : 38 116,40 € TTC
- **2007-002** : Convention avec PROCATH pour le contrôle annuel de la protection cathodique de la piscine communautaire – coût annuel : 523,85 € TTC
- **2006-007** : Convention de 3 ans avec SEGALAB pour le contrôle annuel des équipements sportifs de la CCBVC. Coût annuel : 816,15 € TTC

POS de Francueil – Révision en PLU

Monsieur SACHE laisse la parole à M. ULLIAC, Maire de Francueil. Ce dernier expose le fait que sa commune va se doter d'un PLU.

Monsieur SACHE rappelle que la CCBVC a été sollicitée pour être associée à cette révision. En effet, nous pourrions, à l'avenir, être partie prenante de tout PLU dans le cadre de transfert de certains Droits de Prémptions Urbains.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, DEMANDE à être associé à la Révision du POS de Francueil en PLU.

Aires d'accueil des Gens du Voyage -

- **Tarifs en cas de dégradation**

Monsieur SACHE laisse la parole à Monsieur AVENET, Vice Président en charge du cadre de vie et des aires d'accueil des Gens du voyage.

Monsieur AVENET rappelle que les tarifs proposés en cas de dégradation ont été approuvés par la commission.

Monsieur AUGIAS demande de combien est la caution encaissée au moment de l'entrée sur le terrain.

Monsieur AVENET lui répond 60 €

Monsieur VASLIN trouve le montant relativement faible par rapport aux prix fixés pour certaines dégradations.

Le conseil communautaire, sur proposition de la commission Cadre de Vie, après en avoir délibéré à l'unanimité, ADOPTE le tableau des tarifs joints en cas de dégradation.

- **Avenants aux marchés de travaux**

Monsieur AVENET expose le contenu des avenants validés par la commission d'appel d'offres, après avis de la Commission cadre de vie.

Une première partie de l'avenant avec la société EUROVIA-ETDE est imputable à quelques oublis dans le CCTP (raccordement PTT du terrain de Chisseaux, câblage électrique vers la pompe de répartition des effluents pour assainissement autonome).

L'essentiel des avenants est dû à la réalisation d'un local complémentaire pour le régisseur, sur l'aire de Chisseaux, local non prévu initialement mais qui s'avère indispensable.

Monsieur SACHE constate qu'il s'agit essentiellement d'oublis, mais pas de surcoûts.

Le conseil communautaire, sur proposition de la commission Cadre de Vie, après validation de la Commission d'Appel d'Offres, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOpte les avenants aux marchés pour la construction de deux aires d'accueil des gens du voyage à Chisseaux et St Martin el Beau**

Entreprise	Montant initial TTC (yc actualisation)	Avenant 1 TTC	Avenant 2 TTC	TOTAL TTC
EUROVIA - ETDE	380 239,61 €	+ 8 839,64 €	+ 8 305,33 €	397 384,58 €
SADE	461 245,26 €	+ 13 693,00 €		474 938,26 €

- **AUTORISE le Président, ou, en cas d'absence, le 1^{er} Vice président à signer toutes les pièces relatives au dossier.**

- **Avenants au marché de gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

Monsieur AVENET expose la nécessité de procéder par avenant au marché de gestion des aires d'accueil. L'offre retenue en 2005, pour un montant de 89 000 €, est celle de Tsigane Habitat.

Le prestataire, faisant remarquer que l'ouverture des aires d'accueil ne s'est faite qu'en 2007, il est nécessaire de réactualiser les prix. Seulement, il n'est fait référence à aucun indice. Pour cela, la commission propose une actualisation selon l'indice de l'inflation, hors tabac.

Dans le même temps, il n'y a pas concomitance d'ouverture entre les deux aires. Pour éviter tout soucis, il est également proposé au conseil de convenir que le marché débute à l'ouverture de la 1^{ère} aire d'accueil soit le 15 mars 2007.

Le conseil communautaire, sur proposition de la commission Cadre de Vie, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOpte l'avenant à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage en précisant que les seules modifications au contrat initial sont les suivantes :**
 - **Indice de révision : inflation hors tabac**
 - **Début du marché à l'ouverture de la 1^{ère} aire soit le 15 mars 2007, pour une durée d'un an (renouvelable une fois dans le cadre du contrat originel)**
- **AUTORISE le Président, ou, en cas d'absence, le 1^{er} Vice président à signer toutes les pièces relatives au dossier.**

- **Fonctionnement des aires d'accueil**

Monsieur AVENET fait état du rapport mensuel établi par Tsigane Habitat dans le cadre de la gestion des aires d'accueil.

Ouverture de l'aire de la Plaine à St Martin le 15 mars. Entre le 15 mars, et le 31 mars, l'aire a été occupée à 87,12 %. $\frac{3}{4}$ des familles sont présentes depuis l'ouverture. Les recettes de mars sont d'un montant de 515 €.

Les familles installées sur l'aire sont globalement satisfaites. Seulement, on remarque quelques soucis au niveau des déchets ménagers, où certaines personnes viennent déposer des sacs sur l'aire.

Sur le fonctionnement des aires, le logiciel permettant la gestion n'est pas tout à fait au point. SADE, le prestataire, va faire des ajouts au logiciel.

Il y a un souci au niveau au niveau de l'accompagnement social des Gens du Voyage installés sur l'aire. Deux associations, sous l'égide du Conseil Général, interviennent. Seulement, Tsigane et

Voyageurs de Touraine (TVT) semble être en sommeil. Le Conseil Général doit apporter des réponses sur le sujet.

- **Aire de la Bécasserie à Chisseaux**

L'électricité a été mise ce lundi sur le terrain. Il devrait ouvrir vers la mi mai.

- **Procédure - Gens du Voyage**

Monsieur AVENET explique qu'une fiche de procédure pour l'évacuation des gens du voyage occupant des terrains sera envoyée dans chaque Mairie très rapidement avec les coordonnées des personnes à saisir.

La procédure a fonctionné à St martin el beau.

A compter de la saisine du préfet, et de sa décision de faire évacuer le terrain, l'ordre d'expulsion doit être accroché sur les lieux par la Gendarmerie, ce qui laisse 48 h aux familles pour évacuer.

Attention, il est nécessaire de motiver la décision de faire évacuer les gens du voyage du terrain occupé.

De même, il faut que soit apposé des panneaux a chaque entrée d'agglomération, faisant référence au stationnement.

Tous ces éléments seront répertoriés dans la note envoyée aux communes.

Monsieur GAUVIN demande ce qu'il advient des terrains communaux d'accueil. Monsieur AVENET lui répond que ceux-ci dépendent de la police du maire. Monsieur SACHE dit qu'il faut se montrer assez strict. Avant de les accueillir sur les terrains communaux, il faut s'être assuré auprès des services communautaires que les aires d'accueil sont complètes.

Monsieur AVENET rappelle que la gestion annuelle des aires est de 89 000 €. La Caf nous apporte son soutien financier dans le fonctionnement a hauteur de maximum 50 000 €. Pour permettre une gestion optimale, il faut tendre vers une occupation à 100 %.

Monsieur GELY demande ce que deviennent les terrains tolérés par les communes.

Monsieur AVENET dit qu'il faut essayer, dans la mesure du possible de les envoyer vers les aires.

Rapport d'Activités 2006 – Syndicat Intercommunal de Bléré – Val de Cher

Le conseil communautaire,

Où la présentation par Monsieur SACHE, Vice Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, PREND ACTE du Rapport d'activités 2006 du Syndicat Intercommunal de Bléré Val de Cher.

Piscine Communautaire de Bléré Val de Cher -

- **Demande de subventions - Région Centre sous couvert du pays Loire Touraine**

Monsieur SACHE rappelle que le Président a rencontré Mme Mélanie FORTIER, conseillère régionale récemment, et il lui avait fait part de son incompréhension quand au non subventionnement de la tranche 2 des travaux de réhabilitation de la piscine.

Le déblocage du dossier intervient et la région nous accorde, a posteriori, une subvention de 200 000 € sur la tranche 2

Il s'agit de rétablir une erreur commise.

Monsieur ULLIAC précise qu'il faut désormais monter un nouveau dossier afin de le présenter au Pays Loire Touraine.

Monsieur SACHE annonce que celui-ci sera examiné au bureau du Pays Loire Touraine en juin, les délais étant trop courts pour une présentation en mai.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **SOLLICITE** une subvention pour la deuxième tranche de travaux de la piscine auprès de la Région Centre via le Pays Loire Touraine,
- **AUTORISE** le Président, ou en cas d'absence, le 1^{er} Vice président à signer toutes les pièces afférentes au dossier

- **Point sur les travaux**

Monsieur ULLIAC fait part de la reprise des fonds de bassin. Le carrelage pourrait être enfin terminé avant l'été et avant le démarrage de la saison estivale prévue pour le 2 juin prochain. Ensuite, il sera opportun de lancer la 3^{ème} phase de travaux c'est-à-dire les vestiaires afin que les travaux puissent être exécutés l'hiver prochain.

- **Location du bar de la piscine**

Le conseil communautaire, Oûi la présentation par Monsieur ULLIAC, Vice Président en charge du patrimoine, après en avoir délibéré à l'unanimité, PORTE le montant de la location mensuelle du bar pour juillet et août 2007 à 160 €

Commission du Patrimoine -

- **Totems identitaires**

Monsieur ULLIAC annonce la mise en place de totems identitaires devant les équipements sportifs communautaires (piscine, gymnases des Aigremonts et du Reflessoir).

Monsieur SACHE dit que cela est nécessaire, et qu'il faut que la communauté s'affiche dans ce qu'elle réalise.

Le conseil communautaire donne son accord sur la pose de ses totems identitaires.

- **Bureaux communautaires**

Monsieur ULLIAC expose qu'à la demande du président, il a été chargé d'étudier la faisabilité d'agrandir au 2^{ème} étage de la Mairie de Bléré. La 1^{ère} estimation était de 180 000 € ce qui est exorbitant.

La commission propose donc, à l'unanimité de ses membres l'abandon du projet d'agrandissement des locaux de la CCBVC au 2^{ème} étage de la mairie de Bléré.

Monsieur SACHE dit qu'il ne faut pas chercher à aménager les combles de la Mairie. Il faut trouver des locaux plus appropriés. Il faut que la commission fasse des propositions qui seront étudiées prochainement.

Monsieur ULLIAC précise que la Commission se réunit le 10 mai sur le sujet.

Monsieur SACHE demande au conseil de se prononcer sur le sujet.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ABANDONNE** définitivement le projet d'aménagement de locaux au 2^{ème} étage de la Mairie de Bléré,
- **CHARGE** la commission du Patrimoine d'étudier le dossier pour le prochain conseil afin de proposer une solution.

Monsieur VASLIN précise qu'il faut trouver une solution intermédiaire pour arriver au projet définitif.

Commission des Affaires Economiques -

- **Réunion avec la SAFER**

Monsieur JACQUES, Vice président en charge des Affaires Economiques, donne compte rendu de la réunion du 5 avril avec la SAFER, les services du Conseil Général et le Conseiller Général.

Les services des domaines ont estimé les terrains au prix de la terre agricole au motif que le PLU de Sublaines n'est pas encore arrêté. Cela devrait être fait avant l'été ce qui permettra de solliciter les domaines pour une nouvelle estimation. Sans cette estimation, la SAFER n'interviendra pas.

Le Conseil Général dit qu'il y a urgence en la matière. Il faut que soient faits 30-40 hectares rapidement.

Monsieur JACQUES rappelle que le Conseil Communautaire l'avez mandaté, ainsi que Messieurs FOUASSIER et ROBINEAU pour contacter les propriétaires. Cela a été fait. Si cela n'aboutit pas, la SAFER pourra reprendre les négociations.

Par ailleurs, le président a écrit au Président du conseil Général afin de connaître sa position sur ce dossier, et notamment sur l'accompagnement financier.

Monsieur CHAMORET demande combien de propriétaires ont été contactés.

Monsieur JACQUES répond que l'ensemble (sauf 1) a fait l'objet d'une première rencontre, et que rien n'est signé.

- **Ateliers Relais**

Monsieur JACQUES explique que la commission a rencontré Monsieur LEVEQUE qui doit faire de nouvelles propositions sur soit une ossature bois, soit une ossature fer.

Il s'agit de créer 3 ateliers : 1 de 400 m² et 2 de 200 m²

Monsieur JACQUES rappelle que le taux de subvention de ce genre de projet est plafonné à 25 % quelque que soit les matériaux choisis.

Questions diverses -

- Monsieur SACHE expose un souhait de Monsieur le trésorier de ne pas utiliser le Budget Annexe Commerce de Cigné, et de réintroduire les sommes dans le budget principal. Les élus s'opposent unanimement à cette demande.
- Monsieur VASLIN interroge l'Assemblée sur le 1% paysage lié à l'autoroute A85. Le Président a participé à une réunion, et il faudrait qu'il fasse compte rendu des subventions possibles sur le sujet.

Aucun autre point n'étant abordé, la séance est levée à 19h25

Le Secrétaire de Séance
Gérard JACQUES

Le Vice Président,
Michel SACHE